

Les nouvelles d'

# Yvoir

Le Cœur de la Wallonie

Août 2020

N° 123

Editeur resp.: Patrick EVRARD

## JEU CONCOURS PAGE 8



BIMESTRIEL d'informations communales

L'électricité a un nom...



### INSTALLATION & DEPANNAGE

□ Electricité générale □ Panneaux Photovoltaïques

[contact@electricite-feront.be](mailto:contact@electricite-feront.be)

# 0475/97 23 58

[www.electricite-feront.be](http://www.electricite-feront.be)

## TOITURES Pesesse sprl

### TOITURES CHARPENTES ZINGUERIE



ENGAGE OUVRIER(S) QUALIFIÉ(S)

Route du Prétery, 27 - PURNODE-YVOIR

0475 90 25 83

[pesessetoiture@skynet.be](mailto:pesessetoiture@skynet.be)



## Enseignement par immersion (Godinne) Activité Art d'expression

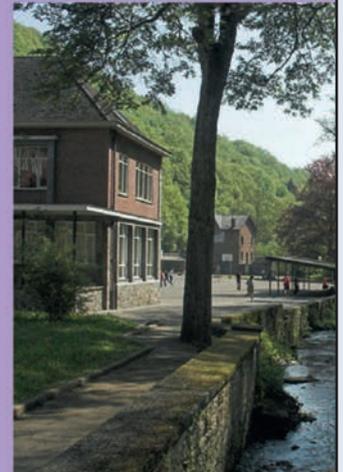
### Collège de Godinne-Burnot Internat mixte

Enseignement Général et Technique de Transition  
(Education physique et Sciences appliquées)

Renseignements et inscriptions :

082 61 04 00  
[www.godinne.be](http://www.godinne.be)  
Secondaire, Primaire  
et Internat mixte

081 42 01 90  
[www.burnot.be](http://www.burnot.be)  
Secondaire, Primaire  
et Maternelle



Ent. générale de toiture - Zinguerie  
Charpentes en tous genres  
Nouveau bâtiment et rénovation

30 ans  
d'expérience

sprl

## TOITURES GILLET OLIVIER

Une équipe à votre service

Rue Pays de LIEGE, 7  
5530 DURNAL (YVOIR)  
Tél. 083/69.01.99 - Gsm 0474/96.02.13

## CB Concept sprl

### Piscines & spas Extérieurs d'exception



[www.cbconcept.be](http://www.cbconcept.be)

Avenue Doyen R. Woine 51 - 5530 Yvoir  
Tél. : 082/614888 - Mail : [info@cbconcept.be](mailto:info@cbconcept.be)

# Editorial



Nous nous souvenons du monde d'avant avec une certaine nostalgie. Ce n'était pas le paradis mais pour beaucoup d'entre nous il était néanmoins synonyme d'une certaine insouciance et d'une certaine légèreté.

Nous sortons (très doucement) du monde du « pendant ». Durant cette phase, les règles étaient simples : « tout était interdit ». Mais les conséquences sociales et économiques étaient bien différentes pour les uns et pour les autres : confort du travail à domicile sans perte de revenu pour les uns, travail épuisant et dangereux pour d'autres, perte d'emploi et/ou de revenus pour d'autres encore...

Aujourd'hui, nous ne sommes pas encore entrés dans « le monde d'après ». C'est vrai sur le plan sanitaire tout comme sur le plan sociétal. Les mesures de déconfinement décidées par les autorités fédérales ne sont pas une invitation au « laisser-faire ». Elles doivent nous permettre de retrouver un minimum de contacts sociaux et d'activités associatives, sportives et culturelles. Elles ne sont pas une invitation à vivre « comme avant ». C'est la raison pour laquelle, notre Commune a opté pour **une application rigoureuse des principes** édictés par le fédéral. Lorsque des événements, de par leur nature, ne sont pas susceptibles de rencontrer les exigences de distanciation, il ne leur sera pas délivré d'autorisation d'organisation dans notre commune. La persistance en de nombreux endroits du pays de cas confirmés de Covid-19 doit nous inciter à ne pas « baisser la garde » en la matière. Il en va de notre santé à tous et, plus spécialement encore, de la santé des plus fragiles d'entre nous.

Sur les plans autres que sanitaire, n'oublions pas non plus que nous étions nombreux à souhaiter que le « monde d'après » ne soit pas une simple répétition du « monde d'avant ». Ce monde qui est le nôtre, nous le souhaitons différent, mais différent en quoi ? Différent jusqu'à quel point ? Force est de constater que nous ne sommes peut-être pas encore mûrs pour répondre à ces questions.

Mettons à profit cette période de vacances un peu déconfinées pour y réfléchir tous ensemble et dessiner notre « demain ».

Bonne fin de vacances d'été à toutes et tous et, déjà, bonne rentrée de septembre !

Patrick Evrard

## La Commune sous la loupe

### AU CONSEIL COMMUNAL...

Les points les plus marquants des dernières séances du Conseil communal. Seuls les procès-verbaux publiés sur le site internet de la Commune (ou en copie papier sur demande adressée à la Commune) ont valeur légale.

#### Conseil communal du 6 mai 2020

Notre commune a été la première de la région à organiser un Conseil communal en présentiel dès le 6 mai 2020. Ce premier Conseil du « pré-déconfinement » fut l'occasion pour le Collège de rappeler les diverses mesures qui avaient été prises au sein de la Commune pour faire face à cette crise sans précédent. Ces mesures ont permis de conserver un bon niveau de service à la population tout en veillant à la sécurité des agents communaux. Plusieurs initiatives ont aussi été prises vis-à-vis des plus fragiles d'entre nous dans le cadre de l'opération « Yvoir-Solidarité ». Du côté de l'enseignement aussi, les mesures ont été prises pour assurer dans les meilleures conditions possibles un accueil à tous les enfants dont les parents n'avaient pas d'autres alternatives de garde.

Pour le reste, le Conseil a approuvé le cahier des charges du marché de travaux en vue de réaliser le cheminement sécurisé pour les piétons et les vélos sur la rue du Pont à Godinne.

Le Conseil s'est aussi prononcé sur les conditions de l'appel à candidature en vue de désigner un nouveau directeur à l'école de Godinne, suite au départ à la retraite de Madame Bernadette Finfe, dont le tra-

vail à la tête de cette grosse école communale a été unanimement salué par le Conseil.

Enfin, le Conseil communal a également approuvé la liste des voiries qui feront l'objet d'un gros entretien (raclage et pose d'une nouvelle couche d'hydrocarboné) à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2020. Il s'agit notamment du tronçon de la rue du Redeau entre les centres d'accueil de la Croix-Rouge et Bauche, du tronçon supérieur de la rue Thomas à Durnal, du tronçon inférieur de la rue de Chirmont entre Purnode et Viet et d'un tronçon de la rue des Sources à Mont.

#### Conseil communal du 25 mai 2020

Le Conseil a approuvé les comptes 2019 qui se soldent par un boni global de 694.229 € et un boni à l'exercice propre de 280.903 €. Comme de coutume, la présentation des comptes s'est accompagnée de la première modification budgétaire de l'exercice 2020. Celle-ci a intégré une série d'éléments en lien avec la crise du Covid-19 : achat de matériel de protection, de tissu pour les couturières bénévoles, anticipation de diminution de certaines taxes pour les secteurs touchés, subsides de crise prévus pour aider à la relance des activités. D'autres éléments ont également été intégrés dans cette modification comme les travaux de réfection du porche de la Vieille Ferme de Godinne ou encore une étude complémentaire en vue de travaux d'égouttage sur le Ry d'Aout à Spontin. Le Conseil a également voté à l'unanimité une motion relative à l'enquête publique lancée par l'ONDRAF en relation avec le stockage souterrain des déchets radioactifs. Cette motion a été proposée par le groupe EPY et amendée par

la majorité.

Le Conseil a également approuvé le cahier des charges d'étude en vue de construire un nouveau complexe sportif à Godinne destiné notamment au club de rugby de la Haute-Meuse et au Tennis Club de Godinne.

A Godinne encore, le Conseil a accepté l'acquisition pour l'euro symbolique des locaux du Patro en vue de concrétiser la fiche du PCDR « Maison Rurale de Godinne » dont la vocation est de rassembler sous un même toit une maison des associations et les locaux du Patro.

### Conseil communal du 29 juin 2020

Outre l'approbation des comptes du CPAS (marqués par une hausse de plusieurs postes de dépenses de l'aide sociale), le Conseil a définitivement arrêté les réductions de taxes en faveur de secteurs économiques touchés par la crise du Covid. C'est ainsi que les taxes sur les campings, les taxes de séjour et certaines taxes sur la force motrice ont été réduites de 50% ou annulées. Ce point a permis au Collège de présenter ses réflexions et axes d'action en vue d'aider à la relance économique dans notre commune. Plutôt que d'opter pour une distribution de cash généralisée, le Collège a expliqué vouloir privilégier des actions ciblées en faveur du tourisme et d'une mise en réseau d'un maximum d'indépendants de la commune.

Le Conseil a aussi décidé d'instituer en son sein une commission « mobilité » dont les premières missions porteront sur la préparation de l'approbation lors du Conseil communal d'octobre du nouveau Plan Communal de Mobilité, ainsi que sur l'étude de faisabilité de la mise en circulation d'un « bus communal ».

La Commune a également adhéré à un service supplémentaire de l'intercommunale IMIO destiné à supporter les services techniques, travaux et finances de la Commune.

Le règlement-redevance permettant de mettre en œuvre la zone bleue de la rue Tachet des Combes a été voté. Cette zone bleue (1H) devrait faciliter l'accès aux commerces du centre d'Yvoir.

Le Conseil a également pris connaissance des résultats d'une enquête lancée par le Conseil consultatif des Aînés en 2019. Plus de 220 ménages de l'entité ont répondu à cette enquête permettant d'identifier ainsi les attentes de nos aînés.

## TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE

La rentrée de septembre sera marquée par plusieurs travaux sur notre territoire communal.

La réalisation des portes de village se terminera par les aménagements à Durnal, rue de Spontin, et à Spontin rue des Rivières et rue du Ry d'Aout.

Dans le cadre des entretiens de voiries 2019, la route de Blocqmont sera asphaltée.

L'amélioration des rues Sous le Bois et des Sources sont prévus fin du mois d'août, à Mont, suivies par les travaux d'entretien de voiries 2020 rue de Chirmont à Purnode, rue de Mont à Godinne et rue du Redeau à Yvoir.

Le SPW va enfin procéder à la réfection de la RN937 entre le carrefour de St Donat et l'entrée de Spontin à partir de la fin août, pour une durée de 60 jours ouvrables. Des déviations voitures et camions seront mises en place par le SPW. Nous vous informerons dès que nous serons en possession des plans réalisés par l'entreprise.

Bonne nouvelle pour Durnal ! Le ministre Crucke vient de signer la promesse de subside pour la réalisation de la plaine multisports, pour un montant de 175.000 €. Le lancement de l'adjudication pourra avoir lieu après les vacances.

## ENVIRONNEMENT

### LE FAUCHAGE TARDIF

Le fauchage tardif s'applique aux zones pouvant accueillir sans danger pour la sécurité des usagers de la route, une végétation herbacée ayant atteint sa taille maximale.

Le fauchage est le moyen le plus utilisé pour l'entretien des bords de routes. Initialement, il était pratiqué très régulièrement pour répondre favorablement aux aspects de sécurité routière et aux critères de propreté en vigueur, imposant la plupart du temps une herbe maintenue courte. Cette gestion intensive des bords de routes ne permet pas le développement d'une vie sauvage riche en espèces.

Limiter le nombre de fauchage à un seul passage annuel, et le réaliser en fin de saison, permet aux plantes de croître, fleurir et fructifier. Les fleurs vont attirer une quantité impressionnante d'insectes butineurs à la recherche de pollen et de nectar. Ils féconderont les fleurs qui produiront les graines utiles au renouvellement de l'espèce mais aussi pour toutes les espèces animales granivores. Le couvert végétal sera un endroit de quiétude pour beaucoup d'animaux qui s'y reproduiront. Ainsi, un bord de route en fauchage tardif offre bien plus de services à la nature qu'un bord de route fauché trop tôt ou trop souvent.



Dans les zones de fauchage tardif, sauf exception, une bande de sécurité d'une largeur d'environ 1 mètre est régulièrement fauchée de part et d'autre de la chaussée afin de réserver un espace refuge pour les usagers de la route, en particulier pour les piétons. La zone de fauchage tardif est située au-delà de la bande de sécurité et est fauchée une fois par an, après le 1er août ou le 1er septembre voire plus tard encore en fonction des espèces sauvages présentes.

Les endroits dangereux continueront à être fauchés régulièrement tout au long de l'année. C'est le cas des bords de routes situés à hauteur des carrefours ou à l'intérieur des virages. C'est le cas aussi des bords de routes situés à hauteur des accès aux propriétés riveraines. Ces règles de sécurité n'empêchent pas une certaine souplesse dans l'exécution des fauchages (voir photo des coquelicots). Dans les agglomérations, le fauchage sera tardif pour les talus présentant un aspect fleuri intéressant ou abritant des espèces rares ou protégées.

## ICI COMMENCE LA MER...

En mars 2019 est lancée une campagne de sensibilisation « **Ici commence la mer ! Agissons pour que l'eau vive !** », en collaboration avec les 7 organismes d'assainissement agréés (OAA) en Wallonie à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau.

En mars 2020, cette campagne se prolonge et le projet consiste à installer des plaques circulaires en lave émaillée, les macarons, ainsi que des pochoirs au bord des avaloirs situés à des endroits fortement fréquentés du grand public.



Notre Commune partenaire participe au projet sur base volontaire. Nous souhaitons ainsi symboliser le lien entre les gestes posés au quotidien et l'enjeu global de la protection des mers et océans dans la continuité du cycle de l'eau. Il s'agit de lutter contre l'incivisme tout au long du trajet parcouru par les eaux usées domestiques jusqu'à la mer, soit via le réseau d'égouttage, soit directement via les cours d'eau.

## ACADÉMIE EUGÈNE YSAÏE



**Conservatoire Adolphe Sax**  
ARTS & SCENE



Implantation « Eugène Ysaÿe »

### Connaissez-vous l'académie « Eugène Ysaÿe » à Godinne ?

Elle propose à vos enfants d'évoluer dans 3 domaines : **musique, parole et danse.**

**- Musique :**

- o Un groupe 5 – 6 ans : mercredi 13h à 13h50
- o Deux groupes à partir de 7 ans : un le mardi de 17h20 à 18h10 et le vendredi de 16h30 à 17h20 et un autre le mercredi de 14h40 à 16h20.
- o Chant d'ensemble le mercredi à partir de 7 ans de 13h50 à 14h40.

Les instruments (piano, guitare, violon, saxophone, clarinette, cuivres, flûte traversière, flûte à bec...) et les ensembles instrumentaux.

NOUVEAUTE :

Musique de chambre  
Flute traversière  
Formation musicale pour adultes : mardi de 18h10 à 19h50

**- Parole :**

- o Formation pluridisciplinaire :
  - A partir de 8 ans : mercredi de 13h à 14h40.
  - A partir de 9 ans : lundi de 17h50 à 19h30.
- o Théâtre :
  - A partir de 10 ans : mercredi 14h40 à 16h20.
- o Déclamation :
  - A partir de 8 ans : mercredi de 16h30 à 17h20.

Mercredi 12h :  
Bus communal, trajet de votre école (entité d'Yvoir) à l'académie.

**- Danse :**

- o Un groupe 5 ans : mardi de 16h10 à 17h.
- o Un groupe 6 ans : mardi de 17h à 17h50.
- o Un groupe 7 ans : mardi de 17h50 à 18h40.

ENSEIGNEMENT GRATUIT

Jusqu'à l'âge de 12 ans!

Adresse : 27, rue Grande à Godinne  
Renseignements et inscriptions au 0472/85.54.16 ou 082/61.52.72 ou par mail à l'adresse espace27.yvoir@yahoo.fr

## À LA BIBLIOTHÈQUE

### NOUVELLES MODALITÉS D'OUVERTURE

#### Ludothèque accessible

Depuis le 1er juillet, la ludothèque est de nouveau accessible au public, **le mercredi après-midi**. Vous pouvez vous y rendre uniquement pour choisir vos jeux. Il n'est pas encore possible de s'installer et de jouer sur place. Encore un peu de patience.

Vous avez besoin d'un conseil pour choisir vos livres et jeux ? Nous sommes bien évidemment disponibles pour vous aider et vous proposer des sélections en fonction de vos goûts. N'hésitez pas à faire appel à nous.



### STAGE NATURE MÉDIA À LA BIBLIOTHÈQUE

Pour clôturer l'été en beauté, la bibliothèque a concocté pour vos enfants un stage de trois jours autour de la nature : reconnaître le chant d'un oiseau, s'émerveiller durant une balade nature, écouter un joli conte, ... Autant d'activités qui permettront à vos enfants de s'épanouir dans la nature et de faire de chouettes découvertes dans notre rayon "Nature à Lire".



- **Quand ?** Les 17-18-19 août - de 9h à 16h
- **Pour qui ?** Les enfants âgés entre 8 et 11 ans
- **Où ?** À la bibliothèque communale d'Yvoir, située à Godinne - Rue du prieuré, 1B

**Envie d'inscrire vos enfants ?** Infos et inscriptions au 082/64.71.13 ou [bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com](mailto:bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com)

## ESPACES PUBLIQUES NUMÉRIQUES

### REPRISE DES FORMATIONS À L'ESPACE NUMÉRIQUE D'YVOIR

Besoin d'aide pour apprendre les bases de l'utilisation d'un ordinateur ? Votre EPN vous propose une FORMATION qui vous permettra d'acquérir les notions suivantes :

- l'utilisation correcte de la souris et du clavier
- le rangement de vos fichiers et vos dossiers
- le nettoyage de votre ordinateur
- l'efficacité de vos recherches sur internet



**Intéressé.e ?** Contactez Marie au 0478/78.11.84 ou par email via [epnyvoir@gmail.com](mailto:epnyvoir@gmail.com).



## « Aller à l'école » un droit pour tous les enfants

Mardi 1er septembre 2020, serons-nous de nouveau soumis à des contraintes particulières d'organisation pour la rentrée scolaire? Nous n'en savons rien à ce jour. Ce qui est certain c'est que tout est mis en œuvre pour ne laisser aucun enfant sur le bord du chemin. Que ce soit le maintien de mêmes titulaires, la création, parfois partielle, de groupes verticaux, les groupes de niveaux, les techniques de remédiation et/ou de différenciation avec la mise en place de classes flexibles, travail en ateliers, utilisation des outils numériques, tous ces projets à construire avec les enfants sont autant de preuves du professionnalisme de nos équipes.

Tout ceci a été rendu possible très rapidement par la mise en place, de façon structurée, dès septembre 2019, du « Travail collaboratif » des équipes pédagogiques intra et inter-écoles ainsi que celui du pool des Directions.

Même si nous devons en revenir à des mesures de confinement temporaire ou partiel, les Directions d'écoles et leurs équipes pédagogiques ont développé leurs compétences à l'utilisation des outils numériques. Ils continueront à se former à leur application pédagogique.

Que chaque famille profite de ces moments de repos pour «recharger ses batteries» et prendre le temps de vivre de bons moments relationnels avec ses enfants dans la nature verdoyante de notre belle région.

Pour la Commission de pilotage de l'enseignement communal d'Yvoir  
Chantal Eloin-Goetghebuer, Echevine de l'Education

### *Elargissement de l'offre aux familles pour l'accueil temps libre - Nouvelle synergie avec le Village des enfants*

Depuis maintenant quelques années, le service Accueil Temps Libre (3-12 ans) accueille vos enfants chaque mercredi au Hall Omnisports du Maka de 12h à 18h.

Le transport en bus se fait gratuitement au départ de chacune des écoles de l'entité dès 12h et permet à vos enfants de se rendre au Maka pour un accueil diversifié et axé, dès la rentrée 2020-2021, sur les thèmes de la nature et l'initiation sportive.

Dès septembre prochain, le bus se rendra également à l'Académie Eugène Ysaÿe de Godinne et au Village des enfants de Mont permettant, d'une part, aux enfants de Mont de se rendre à l'Académie ou au Maka, et d'autre part, aux enfants scolarisés dans le reste de l'entité d'être accueillis au Village des Enfants.

#### Renseignements et inscriptions

Maury Justine, Coordinatrice ATL: 082/610.333  
- 0474/77.92.78 – [justine.maury@yvoir.be](mailto:justine.maury@yvoir.be)

Inscriptions exigées pour le mardi midi par MAIL OU SMS UNIQUEMENT au 0474/77.92.78 ou à l'adresse indiquée ci-dessus.





## Une nouvelle Direction à l'école communale de Godinne

Expérimenté dans une fonction de Direction d'école à Bruxelles depuis 9 ans, habitant nos contrées depuis plusieurs années, Mr Serge Van Cauwenberghe a été désigné par le Conseil Communal du 29 juin comme Directeur-stagiaire pour l'année scolaire 2020-2021.

Nous lui avons demandé de brièvement se présenter : «Ma passion principale est de partager ma soif d'apprendre. Après vingt-cinq ans dans l'univers de l'enseignement, je suis intimement convaincu par la citation d'Anatole France : «L'art d'enseigner n'est que l'art d'éveiller la curiosité des jeunes âmes pour la satisfaire ensuite». L'un de mes autres défis est de permettre à la musique et au monde du silence de cohabiter. Grand passionné de guitare et de batterie, je passe également de nombreuses heures par mois au fond des mers et des carrières à explorer ce milieu fragile et fascinant.»

Serge Van Cauwenberghe



## Ecoles communales

Renseignements et inscriptions dès le 17 août

Durnal  
083/69.99.39  
ecomdurnal@gmail.com  
Sophie  
BLANCHARD

Mont  
081/41.18.88  
ecolecommunalemont@gmail.com  
[www.ecoledemont.be/](http://www.ecoledemont.be/)  
Françoise  
COOSEMANS

Evrehailles  
082/61.28.53  
ecomdorinne@gmail.com  
Christophe  
GALET



Dorinne  
083/69.92.49 - 0478/16.63.08  
ecomdorinne@gmail.com  
[www.ecolededorinne.be](http://www.ecolededorinne.be)  
Christophe  
GALET

Spontin  
083/69.95.02  
ecomdorinne@gmail.com  
Christophe  
GALET

Purnode  
082/61.17.18  
ecompurnode@gmail.com  
Katia  
CHIANDUSSI

Godinne  
082/61.18.32  
ecomgodinne@gmail.com  
Serge  
VAN CAUWENBERGHE

Yvoir  
082/61.12.26  
ecomyvoir@gmail.com  
<https://www.ecolecommunaleyvoir.com/>  
Brigitte  
LAMBREMONT

## CHIENS : PROPRETÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUES !

### CHIENS : PROPRETÉ ET SÉCURITÉ PUBLIQUES !

Régulièrement nos services constatent, hélas un peu partout dans la commune, que les abords des rues et les espaces publics sont souvent jonchés de déjections canines.

Le Collège communal rappelle aux citoyens détenteurs de chiens deux points relatifs aux Règlement Général de Police (extraits suivants) auxquels nos policiers seront particulièrement attentifs, notamment dans nos parcs et toutes nos aires de loisirs et repos en général. **Ces incivilités sont sévèrement punies !**

Extraits du Règlement Général de Police, consultable sur [yvoir.be](http://yvoir.be) ou au secrétariat communal (articles 71 et suivants).

#### En laisse.

En ce qui concerne les chiens, il est interdit de les laisser circuler sur la voie publique et dans les lieux publics sans qu'ils soient **tenus en laisse**.



#### Déjections animales.

Il est interdit aux propriétaires de chiens ou d'autres animaux et à toute personne ayant ceux-ci sous leur garde, de laisser ceux-ci souiller de leurs déjections ou de leurs urines les façades, trottoirs, soubassements ou seuils d'immeubles longeant la voie publique, les pelouses et chemins aménagés à l'intérieur des parcs et places publiques, les mobiliers urbains ou privés ainsi que les véhicules de quelque type qu'ils soient.

Toute personne, propriétaire d'un animal ou ayant celui-ci sous sa garde, est tenue, **en cas de déjections de l'animal, de ramasser celles-ci et de nettoyer l'endroit souillé.**

Les personnes accompagnées d'un chien lorsqu'elles se trouvent dans la zone urbanisée, sont tenues, à la première réquisition de la Police ou de l'agent communal habilité, d'exhiber un **sachet récolteur**.  
A bon entendeur.



# Au côté de chacun

### DÉCISIONS COMMUNALES DANS LE CADRE DE LA CRISE COVID 19

Les conséquences économiques de la crise sanitaire que nous traversons sont lourdes et affectent certains ménages, de nombreuses entreprises ainsi que certaines catégories d'indépendants. Afin d'aider aux mieux les personnes touchées, la Commune et le CPAS ont déjà pris plusieurs mesures dont voici un résumé.

#### Pour les entreprises et les indépendants dont l'activité a été interrompue :

- annulation complète de la taxe sur la force motrice.

#### Pour le secteur touristique :

- réduction de 50% de la taxe sur les campings
- réduction de 50% de la taxe forfaitaire sur les gîtes et chambres d'hôtes.

#### Pour le secteur Horeca :

- autorisation d'utiliser ou d'agrandir l'usage de l'espace public (terrasses).

#### Pour l'aide au commerce local :

- budget de 4.000€ de chèques-cadeaux (à dépenser dans les commerces locaux) distribués en remerciement aux bénévoles qui ont aidé pendant le confinement ;
- d'ici quelques semaines, les primes de naissances accordées aux nouveaux parents seront versées sous formes de chèques à dépenser dans les commerces du grand Yvoir (budget de 8 à 10.000 € selon le nombre de naissances).

#### Pour les ménages en difficultés :

- 40€ de réduction sur la facture d'eau si un des membres a été mis au chômage forcé ;
- 75€ de crédit supplémentaire pour les ménages bénéficiant d'un compteur à budget ;
- 6 chèques de 50€ par personne à recevoir entre le 1 juin et le 31 décembre 2020 pour les ménages bénéficiant du revenu d'insertion (RIS) ou autre aide équivalente.

#### Pour les artistes (et collatéralement pour tous les secteurs) :

la Caravane des Artistes : le Collège communal a décidé d'investir dans **des spectacles culturels en plein air avec des artistes de chez nous** qui circuleront dans 4 villages - Spontin, Godinne, Purnode et Yvoir - entre le 15 août et le 17 septembre ; un cinéma en plein air est également envisagé...

#### Et pour aller plus loin...

Lors de la réunion organisée avec les commerçants le 22 juin dernier, ceux-ci ont souhaité une aide de la Commune pour améliorer leur communication et visibilité. Dans cette optique, il serait souhaitable qu'une nouvelle association des commerçants se recrée au niveau du Grand Yvoir, de manière à faciliter les contacts entre la Commune et les commerçants. Un courrier a été adressé à tous au mois de juillet dans l'espoir de susciter cette renaissance, promesse de dynamisme et de collaboration.

### SOUTENONS LES COMMERÇANTS LOCAUX !

#### Petit jeu concours

Voici la liste des commerçants qui ont accepté de participer à la couverture de votre bulletin communal.

**Retrouvez qui est qui... Et gagnez des chèques-cadeaux** valables dans un commerce de la commune.

- **Ets Vincent Dermout** - machines agricoles et forestières à Evrehailles
- **Restaurant Les Sossons des Cortils** à Purnode
- **Restaurant Les Papilles** à Yvoir
- **Restaurant La Tonnelle** à Yvoir
- **Restaurant L'éphémère** à Spontin
- **Pascale M** - Coiffure, visagiste, solarium à Yvoir
- **Le Retour** - Boucherie-charcuterie artisanale à Durnal
- **La Marie Lys**, Fleuriste à Yvoir
- **L'Essentiel de Dame Nature**, Produits naturels & bio, méd. douce à Evrehailles
- **L'Artisane culinaire** - Traiteur bio à Spontin
- **Institut Demarcin Céline** - Esthétique, pédicure médicale à Yvoir
- **Garage Matagne** - Atelier indép. Toyota et tte marque à Spontin
- **D & D Esthétique** - Institut de beauté à Dorinne
- **Boucherie Richir** à Yvoir
- **Art & Beauté** - Coiffure, esthétique à Godinne
- **Alexessielle**, Institut de beauté à Yvoir



Question subsidiaire pour départager : quel est le poids de l'ensemble des bulletins communaux distribués dans la commune lorsqu'ils quittent la société Regifo – tirage au sort en cas d'égalité.

1er prix : 100 €, 2e 90 €, 3e 80 €,... 10e et dernier prix 10 €.

Envoyez votre réponse (nommez les commerçants de 1 à 16) par e-mail à [commune@yvoir.be](mailto:commune@yvoir.be) ou déposez-la au service Accueil de la Commune, **avant le 10 août midi**.

La liste des gagnants sera publiée dans le prochain numéro.

## L'AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE LO.G.D.PHI (AIS)

- Vous possédez un bien à louer ?
- Vous désirez être déchargé des soucis de gestion ?
- Vous recherchez un logement ?
- Un logement décent à prix modéré...

*Les agences immobilières sociales jouent le rôle de médiateur entre les locataires à faibles revenus et les propriétaires de logements*

### Qui sommes nous ?

L'Agence Immobilière Sociale Lo.G.D.Phi. a



été créée en 1998 et est une asbl agréée par le Gouvernement wallon ayant pour mission de promouvoir l'accès au logement salubre à des personnes qui sont en état de précarité et de développer une véritable pédagogie de l'habiter. Pour réaliser cet objectif, nous agissons comme médiateur entre des propriétaires et des ménages à revenus précaires et modestes. Nous maintenons et/ou réintroduisons dans le circuit locatif, un maximum de logements des secteurs publics ou privés.

Les logements confiés à l'AIS sont de différents types : studios, appartements, maisons.

Ceux-ci se confondent aisément dans le parc immobilier traditionnel. Ces logements ont l'obligation de répondre aux critères de sécurité et de salubrité de la Région wallonne.

# Vie associative

## FESTIVITÉS LOCALES

## LES PONGISTES DU TÉLÉVIE

Le comité du Télévie "L'espoir d'Yvoir" et les clubs pongistes de l'entité organisent le **4e tournoi de tennis de table open** au hall omnisports du Maka, **le dimanche 30 août**, au profit du Télévie.

Prix : 2€ / par catégorie. Premier match à 10h.

**Infos et inscriptions souhaitées pour le 23 août :**

Laetitia Michiels 082/361.03.10 [tourisme@yvoir.be](mailto:tourisme@yvoir.be).



Bar et petite restauration toute la journée. Nous avons besoin de bénévoles pour assurer la bonne organisation, contactez Laetitia !

**Si vous êtes empêchés, un don peut être versé sur le compte BE96 000-1305043-05 du FNRS/Télévie avec la mention « Don pour animation – Espoir d'Yvoir » ainsi que vos coordonnées complètes.** Tout don de 40€ ou plus vous donnera droit à une attestation d'exonération fiscale qui vous sera envoyée début 2021.

## LE COIN DES AÎNÉS

### LES ACTIVITÉS DU CCA REPRENDRONT LEUR RYTHME D'AVANT CONFINEMENT À PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE.

Un toutes-boîtes sera distribué fin août avec tous les détails concernant les dates et les heures des rendez-vous pour les

- thés dansants
- repair cafés
- cours de Gymnastique douce
- cours d'aquarelle

Vous trouverez ci-dessous les informations plus spécifiques à la reprise des cours de wallon ainsi que les informations concernant les excursions de septembre et octobre.

## REPRISE DES EXCURSIONS DU CCA

### Une journée à Pairi Daïza, 10 septembre

Après le report des excursions d'avril et mai pour cause de confinement, nous reprenons en septembre le programme tel qu'il avait été choisi par les membres du CCA en novembre 2019. Pairi Daïza est arrivé en tête des suffrages et comme l'endroit s'y prête fort bien, cette excursion sera ouverte aux PMR. A côté d'un premier car en configuration normale, il y en aura un second, adapté aux personnes handicapées, où 6 chaises roulantes et les accompagnants pourront s'installer grâce à l'élévateur du car.



### Programme :

- 07h30 départ du car N° 1 de Spontin
- 08h00 départ du car N° 2 d'Yvoir
- Arrivée à Pairi Daïza vers 09h30 et entrée dans le parc vers 10h00
- Repas de midi inclus
- Visite du parc jusqu'à la fermeture
- Retour à Yvoir et Spontin entre 19h30 et 20h00.

**Prix : 59 €**

**Mesures de précaution :** afin de respecter les (désormais habituelles) mesures de précaution, chaque participant devra se munir d'un masque. L'organisation s'occupera de fournir le gel hydroalcoolique à la montée et à la descente du car.

**Inscriptions :** uniquement par téléphone à partir du mardi 18 août pendant les heures de bureau au 082/61.03.10. Votre paiement, exclusivement sur le compte BE19 0910 1813 7312 du Conseil consultatif des aînés de la commune d'Yvoir, au plus tard pour le 31 août. Votre inscription ne sera effective qu'après réception de votre paiement.

## Excursion du jeudi 8 octobre 2020 : Bienvenue chez les Ch'tis !

La deuxième et dernière excursion de cette année sera placée sous le signe de la gastronomie. Notre destination du jour sera le département du Nord (59) qui a quelques spécialités à nous faire découvrir. Si vous pensiez que la fabrication de nougat était l'apanage exclusif de Montélimar, nous vous prouverons le contraire ; et si vous appréciez le « p'tit blanc » cher à nos grands-pères, nous vous dévoilerons ses secrets de fabrication.



- Départ de la gare de Spontin à 07h15 ou de l'Hôtel de Ville à 07h30.
- Visite guidée de la fabrique de Nougat de La Madeleine.
- Repas de midi à Tourcoing.
- Visite commentée de la distillerie de Wamberchies suivie d'une dégustation.
- Retour à Yvoir en début de soirée.

**Prix : 52 €**

**Mesures de précaution :** idem que l'excursion de septembre (lire ci-dessus).

**Inscriptions :** uniquement par téléphone à partir du mardi 18 août pendant les heures de bureau au 082/61.03.10. Votre paiement, exclusivement sur le compte BE19 0910 1813 7312 du Conseil consultatif des aînés de la commune d'Yvoir, au plus tard pour le 30 septembre. Votre inscription ne sera effective qu'après réception de votre paiement.

Les autorités allemande du land de Rhénanie-Palatinat n'ont pas autorisé le déroulement du "Rhin en Flammes" prévu le week-end du 19-20 septembre. L'asbl "les Voyages de la commune d'Yvoir" est donc aux regrets de devoir annuler l'organisation qui avait été prévue à cette date.

### REMISE À JOUR DU CODE DE LA ROUTE

A l'initiative du Conseil Consultatif des Aînés, la police locale donnera une conférence de « remise à jour » du Code de la route. Cette présentation est destinée à tous les aînés et est proposée (gratuitement) le 14 septembre à 14h, à la salle de la Gare à Spontin.

### REPRISE DES COURS DE WALLON

A partir du mois de septembre, "L'académie du Wallon du grand Yvoir" reprend ses activités.

- Quand ? Le 3e vendredi de chaque mois, de 14h00 à 16h00.
- Où ? Au réfectoire de l'ancien arsenal (bâtiment de l'administration communale).
- Combien ? C'est gratuit (c'est po rin) !

Membre émérite des "Relis Namurwès", le professeur Pierrot Lazare vous attend pour partager ensemble textes anciens ou contemporains, poésies ou textes d'auteurs qui fleurent bon notre beau patois wallon.

### Les dates à retenir :

- vendredi 18 septembre
- vendredi 16 octobre
- vendredi 20 novembre
- vendredi 18 décembre.

## MAISON DES JEUNES

La MJ continue ses activités pendant le mois d'août : accueil régulier, sortie pêche, journée vélo, après-midi jeux de société, stage photos/vidéos, stage cuisine ... encore plein d'activités pour se divertir. Pour venir, rien de plus simple, s'inscrire soit par mail : [mjdyvoir@live.fr](mailto:mjdyvoir@live.fr), soit par messenger ou facebook : <https://www.facebook.com/mj.durnal>.



Tous les détails sont sur la page facebook et à la Maison des Jeunes d'Yvoir (Rue du Rauysse, 47C) et de Durnal (Rue du Mianoye, 21A). Dès septembre, les horaires habituels reprendront : ouvertures les mercredis de 14h00 à 20h00 et les vendredis de 16h00 à 22h00. Vous pouvez déjà noter que la Maison des Jeunes ouvre ses portes à Yvoir le dimanche 27 septembre pour une journée exceptionnelle. Plus d'informations prochainement sur la page facebook et sur le site de la Commune.

### Août

Lieux	03/08	04/08	05/08	06/08	07/08	08/08	09/08
MJ Yvoir	Accueil 14h à 18h		Accueil 14h à 18h Atelier Canne à pêche 14h à 18h	Jeux de sociétés 14h à 18h	Accueil 14h à 18h Atelier vélo 14h à 16h	Atelier Récup 10h à 13h Escape game 15h et 18h	Fermée
MJ Durnal	Accueil 14h à 18h		Fermée		Accueil 14h à 18h Atelier vélo 16h30 à 18h30	Fermée	Fermée
Sortie	-						Pêche 7h à 14h

Lieux	10/08	11/08	12/08	13/08	14/08	15/08	16/08
MJ Yvoir	Accueil 14h à 18h	Fermée		Jeux de sociétés 14h à 18h	Accueil 14h à 18h	Fermée	Fermée
MJ Durnal	Accueil 14h à 18h	Fermée		Fermée	Accueil 14h à 18h	Fermée	Fermée
Sortie	-		VTT 11h à 17h	-			

Lieux	17/08	18/08	19/08	20/08	21/08	22/08	23/08
MJ Yvoir	Accueil 14h à 18h			Jeux de sociétés 14h à 18h	Accueil 14h à 18h	Atelier Récup 10h à 13h	Fermée
MJ Durnal	Stage « Montage photos/vidéos » 14h à 16h					Fermée	Fermée
	Accueil 14h à 18h						

Lieux	24/08	25/08	26/08	27/08	28/08	29/08	30/08
MJ Yvoir	Stage « cuisine » 13h30 à 16h30				Surprise	Fermée	Fermée
MJ Durnal	Accueil 14h à 18h		Fermée		Accueil 14h à 18h	Fermée	Fermée

## CULTURE & TOURISME

### RECHERCHE CHORISTES

La chorale paroissiale d'Yvoir est à la recherche de choristes, en particulier hommes, mais dames bienvenues aussi.

Répétition chaque mercredi de 19h à 20h (hors congés scolaires).

Messe tous les samedis à 18h + grandes fêtes religieuses. Pas de prérequis nécessaires juste l'envie de chanter.

**Contact :**

Cristina Rodriguez 0472/33.21.04 ou [cristinarodriguez@hotmail.be](mailto:cristinarodriguez@hotmail.be).



## MUSICANTO



Des pédagogues professionnels [www.musicanto.be](http://www.musicanto.be)

**CHORALE - LES POLY-SONS**  
Enfants à partir de 6 ans

**COURS D'ÉVEIL**  
Parent-Bébé (de 9 mois à 3 ans)  
Éveil Musical (de 3 à 5 ans)  
Éveil Musical Plus (de 5 à 7 ans)

**COURS D'INSTRUMENT**  
Accordéon diatonique  
Chant lyrique  
Guitare  
Musique de chambre vocale  
Piano

Contact :  
Cristina Rodriguez 0472/33.21.04  
Rue de la Fenderie 33 à Yvoir  
[musicanto.asbl@gmail.com](mailto:musicanto.asbl@gmail.com)

Tous les cours d'instruments sont aussi accessibles aux adultes

## LE JEU DES GALETS MAGIQUES DES NUTONS DE SPONTIN

Un conte explique pourquoi trois pierres magiques sont cachées dans Spontin. Ces trois pierres ont été offertes par les Nutons de Spontin et ont chacune des propriétés guérisseuses. Celui qui en prend une en main et formule un vœu le verra se réaliser...

Pour trouver chacune des pierres, il faut déchiffrer des énigmes dignes de Benjamin Gates. Chaque pierre doit être remise en place et celui qui l'a trouvée peut publier la preuve de sa trouvaille sur la page Facebook « Les galets magiques des Nutons de Spontin. Activité touristique d'un jour ».

Venez à Spontin découvrir cette activité ludique, familiale, touristique et gratuite ; promenez-vous dans notre magnifique village historique et profitez de ses établissements Horeca.



Danièle Lebeau.

## JOURNÉES DU PATRIMOINE 2020 : « PATRIMOINE ET NATURE »

Découvrez le parc du château et les arbres remarquables de l'ensemble classé de Godinne !

Le château, couramment appelé Prieuré (demeure privée), l'église Saint-Pierre et la Vieille Ferme de Godinne (siège du Musée archéologique de la Haute-Meuse) forment un ensemble architectural harmonieux, implanté en rive droite d'un large méandre de la Meuse.



Photo Christian Genard / FTPN

Le musée présente les recherches archéologiques effectuées en Haute-Meuse depuis le 19e siècle, au travers de vestiges allant de l'Homme de Néandertal jusqu'au Haut Moyen-Âge.

Au départ du musée, accessible librement et où seront mis en valeur les arbres remarquables des alentours, une courte promenade permettra la découverte du site de la Vieille Ferme.

A cela s'ajoutera la visite guidée du parc arboré du château, dessiné dans les années 1926-1927 selon les règles françaises par Hector Mathieu, maître jardinier.

**En pratique** : samedi 12 et dimanche 13 septembre de 11h à 16h. Activités gratuites, réservation obligatoire via :

<https://www.journeesdupatrimoine.be>

## SUR L'ÎLE...

- Dimanche 9 août danses folkloriques (Madame Mesureur 082/613.925)
- Du 08 au 16 août foire aux moules
- Animation musicale les dimanches ensoleillés.

Port du masque obligatoire dans le bateau pour la traversée.

[www.iledyvoir.be](http://www.iledyvoir.be)

## « NOUVELLE ADRESSE », NOUVEL ALBUM DE JEAN-LUC PIERRET

L'artiste bien connu de notre région sort prochainement son 3e album, un double, avec 40 chansons enregistrées sous la formule Piano-voix. Quelques titres sont déjà à l'écoute sur Youtube.

Afin d'aider Jean-Luc à concrétiser son projet, vous pouvez souscrire par avance à l'achat de cet opus, en versant la somme de 20 eur (frais d'envoi compris) sur son compte bancaire n° BE15 0358 7288 2530, avec en communication vos nom et adresse ainsi que le nombre d'exemplaires.

Contact : 0473/408.204 - <https://www.facebook.com/jeanluc.pierret>

## SPORTS



**Joue avec nous**

Le club recherche des joueurs (filles et garçons) pour les catégories U6 (nés en 2015), U7 (nés en 2014) et U8 (nés en 2013).

- Club familial et structuré
- Formateurs diplômés
- Cotisation démocratique (80€)
- Développement et bien-être du joueur au centre de l'attention
- Respect et partage de valeurs

Le club recherche aussi des formateurs motivés (diplômés ou non).

- Formation offerte
- Vision à long terme
- Projet socio-éducatif

Infos & contact :

- Sébastien Tripnaux – Secrétaire  
0472/84.90.87.  
[tripnauxseb@yahoo.fr](mailto:tripnauxseb@yahoo.fr)

Royal Football Club  
Yvoir 

# Parole aux élus



## PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ : LES ÉLUS LB RÉTICENTS AU 30KM/H DANS TOUS LES VILLAGES.

Après la présentation du projet de plan communal de mobilité à l'occasion de la réunion à Evrehailles, l'enquête publique s'est clôturée au mois de juin. A côté de nombreuses bonnes idées qui rendront nos routes plus conviviales et nos villages plus sûrs, il est une proposition du bureau ICEDD qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive ; cela concerne la mise à 30 km/h de tous nos villages.

Soyons clairs, cette proposition nous semble excessive et plusieurs de nos élus se sont manifestés pendant l'enquête publique. Nous considérons que pour être efficace, la mobilité douce doit être librement consentie. En outre, nos villages traversés par une voirie régionale ne pourront pas se voir appliquer une mesure aussi restrictive, ce qui ne manquera pas de semer le trouble dans l'esprit des conducteurs. Commençons donc par faire respecter le 50 dans nos villages et le 30 autour des écoles. Si nous y arrivons, nous aurons déjà engrangé une belle victoire pour la sécurité de tous et plus particulièrement au profit des usagers faibles.

En ce qui concerne le 30 autour des écoles, nous plaillons pour un 30km/h « intelligent ». Cela veut dire qu'il est inutile d'imposer cette limitation le week-end et en période de congés scolaires. Des signalisations intelligentes viennent d'être lancées sur le marché. Elles sont équipées de feux qu'on actionne ou désactive selon les besoins. Nous plaiderons donc au sein de la majorité communale pour que des investissements de cette nature soient inscrits aux prochains budgets.



C'est un été inédit que nous vivons après cette période de confinement. Un été chamboulé, privé notamment de nombreuses activités qui se déroulent traditionnellement dans notre commune. On pense aux

festivals, kermesses, brocantes et autres activités culturelles ou sportives qui sont essentielles à la création de liens sociaux qui procurent bien-être et joie, et qui font vivre nos associations. Parce que c'est bien de cela qu'il s'agit ! Evidemment, le confinement a des conséquences économiques lourdes, mais ce qui nous a toutes et tous frappés de façon égale, c'est l'amoindrissement de nos relations sociales, qu'elles soient familiales, amicales ou professionnelles. Et cela, ce ne sont pas des « chèques à consommer » qui vont nous les rendre !

Notre Commune a rapidement encouragé les initiatives solidaires qui se sont tissées dans les villages, comme la confection de masques ainsi que l'aide aux personnes seules, vulnérables ou fragilisées durant cette période de confinement.

Avec toute l'équipe de La Relève, nous souhaitons participer activement, avec vous, à la création d'un « demain » davantage responsable, solidaire et respectueux de notre environnement. Nous sommes particulièrement attentifs à soutenir et promouvoir toutes les initiatives locales qui contribuent à un modèle plus durable, plus résilient et plus solidaire de notre société et de notre belle commune !

Recréer du lien social à l'échelle d'Yvoir, c'est par exemple repenser nos villages en terme de mobilité et de développement rural pour qu'il soit plus agréable de s'y balader, s'y retrouver, y rouler à vélo en toute sécurité, particulièrement pour nos enfants. C'est aussi soutenir l'Horeca, les commerces locaux, en allant à la rencontre du boucher ou du boulanger du village, d'un magasin à la ferme, d'une épicerie du coin. C'est aussi choisir de s'investir dans une association locale, un club sportif, une coopérative ! Bref c'est, chaque fois que cela est possible et en fonction de nos convictions, choisir de donner la priorité à ce qui crée du lien et fait vivre au niveau local.

Avec toute l'équipe de La Relève, nous souhaitons à chacune et à chacun un bel été et une excellente rentrée.

## ALLONS PLUS LOIN POUR NOS AÎNÉS !



Une fois n'est pas coutume, sortons de l'actualité communale et revenons sur quelques idées évoquées en 2018.

Quasi tous nos villages ont la chance d'avoir des comités dans lesquels des bénévoles organisent des animations pour les seniors (jeux de cartes, ateliers divers, goûters, ...). En outre, depuis une dizaine d'années, la commune s'est dotée d'un Conseil Consultatif des Aînés (C.C.A.) qui a également développé des activités comme des excursions, un cours de gymnastique, le repair-café, quelques conférences à thèmes, etc.

Tout en félicitant ces acteurs, force est de constater que les besoins des seniors dépassent les questions « occupationnelles » ; d'où quelques suggestions pour être encore plus à leurs côtés :

- avoir un programme **d'excursions adaptées aux moins valides**
- **ouvrir les conférences à l'ensemble de la population** (et pas uniquement aux membres du C.C.A.)
- (ré)organiser des formations numériques (utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette, la sécurité sur le web, les paiements ou formalités en ligne, ...)
- création d'un point « **info seniors** » (centralisation d'informations dans des domaines tels que le logement, la santé, les pensions, la mobilité, les aides diverses, etc.)
- dans le cadre de la future maison citoyenne à Yvoir, maintien ou organisation de **divers ateliers réguliers** (couture, cuisine, cours de langues modernes, ...) ou simple **lieu d'accueil** autour d'un bon café
- mise en place de **navettes régulières** (en complément au Taxi social) comme, par exemple, notre idée de bus communal ou encore d'un **réseau de contacts** attentifs aux plus âgés en cas de températures extrêmes.

Ces quelques pistes ont été récemment transmises au C.C.A. avec l'espoir que quelques-unes voient le jour.

## PÊLE-MÊLE

### NOUVEAU : UN CLUB PHOTO DANS LA COMMUNE

C'est avec un peu de retard, crise sanitaire oblige, que débute le nouveau club photo d'Yvoir.

Vous êtes « mordu » de photo, amateur sans grande expérience ou, au contraire déjà très professionnel, mais surtout, vous avez envie de partager votre passion, de progresser dans un lieu convivial.

Venez construire ce nouveau club photo, tout est à créer : conseils sur photos, choix de logiciel, thèmes, techniques, sorties, expo, etc. Première réunion en soirée le 8 septembre. Bienvenue à tous.



« Lorsque vous vous servez d'un appareil photo, non pas comme d'une machine, mais comme le prolongement de votre cœur, vous ne faites plus qu'un avec votre sujet »  
(Pascal Herpa)

#### Renseignements et inscriptions :

0496/505.845 - [clubphotoyvoir@gmail.com](mailto:clubphotoyvoir@gmail.com).

Eric Deridder - Sophie Hastir

### STAGE D'ÉTÉ À DORINNE

Organisé du 17 au 22 août par le Cercle Saint-Fiacre de Dorinne.

Stage de jour. Bienvenue aux enfants de 3 à 14 ans.

Infos pratiques (horaire, prix, etc.) sur le site de l'ASBL : <http://www.saint-fiacre.be/stage>



**YVOIR 20 SEPTEMBRE**

10ÈME T CURO LE METRE  
**BROCANTE**  
LOTISSEMENT SUR CHAMPT

BOISSONS, NOURRITURE INTERDITES, SAUF BOMBONS  
AUTRES SUR ACCEPTATION DU COMITE ORGANISATEUR

**RESERVATION OBLIGATOIRE**

JEAN LUC BOUSSIFET 0471 58 44 07  
GATEAN DAFFE (DU 26 JUIN AU 3 AOUT) 0478 47 92 21

# La Commune est à votre service

### PRENDRE CONTACT

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR - [www.yvoir.be](http://www.yvoir.be)

Tél. : 082/610.310 - Fax : 082/610.311 - [commune@yvoir.be](mailto:commune@yvoir.be)

### HORAIRE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

A partir du 1er septembre, repise des horaires normaux de votre Administration communale.

Sauf congés légaux, les bureaux de l'Administration communale sont accessibles au public :

- le matin : du lundi au vendredi de 8h à 12h,
- l'après-midi : **uniquement le mercredi** de 13h à 16h (ou sur rendez-vous un autre jour de semaine).
- en début de soirée : le service **Population & État civil** vous accueille **le jeudi de 16 à 19h**.
- le samedi matin : permanence de 10 à 12h, 2x par mois (1e et 3e sam.) pour le service Population & État civil, et 1x par mois pour le service Urbanisme (3e samedi).

Le service **Accueil-tourisme** est toutefois ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h, et le samedi matin de 9h à 12h.

Les ouvertures jeudi en avant-soirée et samedi ne concernent que les services expressément mentionnés.

### PERMANENCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège à l'Hôtel de Ville :

- **la semaine**  
lundi de 9 à 12h : Marcel COLET  
mardi de 9 à 12h : Etienne DEFRESNE  
mercredi de 13 à 16h : Patrick EVRARD  
jeudi de 9 à 12h : Charles PAQUET  
vendredi de 9 à 12h : Chantal ELOIN-GOETGHEBUER ;
- **la semaine en dehors de ces heures**, ou le samedi matin de 10h à 12h, vous pouvez rencontrer un membre du Collège à l'Hôtel de Ville **sur rendez-vous** en précisant le motif de la rencontre : **082/61.03.10**.

### COORDONNÉES DES MEMBRES DU COLLÈGE

EVARD Patrick	0479 104 425 <a href="mailto:patrick.evrard@yvoir.be">patrick.evrard@yvoir.be</a>
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 <a href="mailto:etienne.defresne@yvoir.be">etienne.defresne@yvoir.be</a>
PÂQUET Charles	0475 243 137 <a href="mailto:charles.paquet@yvoir.be">charles.paquet@yvoir.be</a>
COLET Marcel	0475 739 894 <a href="mailto:marcel.colet@yvoir.be">marcel.colet@yvoir.be</a>
ELOIN-GOETGHEBUER Chantal	0496 215 701 <a href="mailto:chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be">chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be</a>
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 <a href="mailto:christine.bador@yvoir.be">christine.bador@yvoir.be</a>

## GUICHET DE L'ÉNERGIE ET PERMANENCE PENSIONS

Pour toute info concernant la reprise éventuelle de ces permanences, contactez le service Accueil (082/61.03.10 [accueil@yvoir.be](mailto:accueil@yvoir.be) ou consultez [yvoir.be](http://yvoir.be)).

**Panne d'éclairage public à signaler ?**  
 Contacter le 082/610.300 ou [christophe.staf@yvoir.be](mailto:christophe.staf@yvoir.be)

**Infos bulletin communal bimestriel :**  
 Marc LEBRUN 082/61.03.15 – [commune@yvoir.be](mailto:commune@yvoir.be)  
 Prochaine parution : semaine du 1er octobre 2020  
 (articles à remettre pour le jeudi 3 septembre)

# Agenda

**Infos à diffuser?** Contactez le Service Accueil de la Commune au 082/61.03.29 - [commune@yvoir.be](mailto:commune@yvoir.be) → Consultez les dernières infos sur l'agenda du site communal [www.yvoir.be](http://www.yvoir.be).

*Vu la crise sanitaire et les incertitudes subsistant quant à l'évolution de celle-ci, certains événements annoncés pourraient être annulés. Merci de votre compréhension.*

### AOÛT

- o **Du 8 au 16** : foire aux moules sur l'île d'Yvoir (port du masque obligatoire pour la traversée). [www.iledyvoir.be](http://www.iledyvoir.be).
- o **Dimanche 9** : parcours VTT du Cercle Saint-Fiacre à Dorinne. Infos [www.saint-fiacre.be](http://www.saint-fiacre.be).
- o **Dimanche 9** : danses folkloriques sur l'île d'Yvoir. Infos : Madame Mesureur 082/613.925.
- o **Du 17 au 22** : stage d'été au Cercle Saint-Fiacre à Dorinne. Infos [www.saint-fiacre.be](http://www.saint-fiacre.be).
- o **Vendredi 21** : Marché du terroir à Durnal. Infos S.I. d'Yvoir 082/610.329.
- o **Dimanche 30** : Tournoi de tennis de table salle du Maka, au profit du Télévie. Infos 082/61.03.10.

### SEPTEMBRE

- o **Vendredi 18** : Marché du terroir à Yvoir. Infos S.I. d'Yvoir 082/610.329.
- o **Dimanche 20** : brocante du BV Mont à Yvoir, Sur Champ et Fenderie. Infos 0471/56.44.07.
- o **Dimanche 20** : marche Adeps du GUAP à Purnode.

### OCTOBRE

- o **Samedi 3** : repas des pensionnés à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Dimanche 11** : marche gourmande du Cercle Saint-Fiacre à Dorinne. Infos [www.saint-fiacre.be](http://www.saint-fiacre.be).

# Mots d'Yvoir, croisés

proposés par MAJA

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1			5					6		
2					7					
3										
4										
5										2
6		8			4					
7										
8				3						
9							9			
10				1						

### Horizontalement

- 1 Savoir-faire particuliers des petites entreprises de chez nous
- 2 Che Guevara, par exemple
- 3 Se moque - Souverain
- 4 Préposition - Couvert
- 5 Mélangés
- 6 Désinence verbale - Daech - Il a bon dos
- 7 Repaires de bêtes fauves
- 8 Raclées - L'Europe
- 9 Permet de saisir - A pour symbole NE
- 10 Petit somme - Possessif

### Verticalement

- 1 Enjolivas
- 2 Détruire, ravager - Coucou d'Amérique du Sud
- 3 Notre réseau de bus - Petite baie
- 4 Persanes
- 5 Peut être chronique
- 6 Événements imprévisibles - Prénom d'un bon roi
- 7 Phase lunaire - Origine
- 8 Ventiles - Difficulté
- 9 Bled - Article indéfini
- 10 Dizaine entière

**Mot à découvrir** : Qualifie la crise actuelle !

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Le mot à découvrir dans le problème précédent était MAISON.



# ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

**L'avenir se construit maintenant !**



Maternel  
Primaire  
Leffe

Général  
et Technique de  
Transition

Technique  
Qualification

Nouvelle  
Option  
3<sup>ème</sup> Sports

Internats

Maternel  
Primaire  
Palais

Plateforme  
Internet  
Ecoleenligne  
@

Professionnel

CEFA

[www.ardh.be](http://www.ardh.be)

[direction@ardh.be](mailto:direction@ardh.be)

Numéro unique : 082/22.25.65

**Piscinat**  
www.piscinat-sprl.be

Construction •  
Entretien •  
Produits et accessoires •  
pour piscine, spa et sauna

Chaussée de Dinant, 5B - 5530 SPONTIN - Tél: 083/68.99.83  
Fax: 083/69.06.24 - GSM: 0478/50.43.37 - [info@piscinat-sprl.be](mailto:info@piscinat-sprl.be)

Piscinat sprl



Membre du  
Top Team  
Eternit

Toitures Pignons  
Charpentes  
Plate-forme  
Réparations  
Zingueries  
Corniches et PVC  
Devis **GRATUIT**

**sprls Bacq Bernard**  
On s'occupe de "toit" !

rue du Redeau, 58  
5530 Yvoir  
**0494 243 774**

Plusieurs  
références  
dans la région

[www.bacq-bernard.be](http://www.bacq-bernard.be)

<https://www.youtube.com/watch?v=5R3UxnAL1Ug>

Grand merci  
aux annonceurs



chez qui nous vous recommandons  
vos travaux et achats

**Regifo**  
Edition

Ce bulletin est réalisé par  
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans  
le prochain numéro, contactez-nous!

**071/740 137 - [info@regifo.be](mailto:info@regifo.be) - [www.regifo.be](http://www.regifo.be)**



Votre conseillère en communication, **Marielle MOSSIAT**  
se fera un plaisir de vous rencontrer.

**Prenez contact avec elle au 0498/883 895**

L'électricité à un nom

# FERONT

Electricité FERONT sprl  
5530 DURNAL

☐ **Panneaux photovoltaïques**

**+32(0)475/972 358**

E-mail : [contact@electricite-feront.be](mailto:contact@electricite-feront.be)

**VINCENT DERMOUT**  
MACHINES HORTICOLES ET FORESTIÈRES - Vente et réparation

1199€  
999 €

TONDEUSE ROBOT RMI 422

**STIHL**

A PARTIR DE  
1199 €

TONDEUSE AUTOTRACTÉE SW8210BAE SP

**ISEKI**

RUE FOSTRIE 40 - 5530 EVREHAILLES - YVOIR  
082/61.12.33 - WWW.DERMOUTVINCENT.BE  
OUVERT TOUTS LES JOURS SAUF CONGÉ LE MARDI ET DIMANCHE

Conditions de vente en magasin

**AVENIERE**  
Chauffage sprl

Installations • Entretien • Dépannages

**CHAUFFAGE - SANITAIRE  
VENTILATION**

**PURNODE 0476/860 446**

[info@avenierechauffage.be](mailto:info@avenierechauffage.be)  
[www.aveniere.be](http://www.aveniere.be)

**R/G**  
TOITURES SPRL

ROLAIN Corentin - 0498 12 12 52  
GOOSSENS Stéphane - 0472 97 46 76

Toitures - Charpentes - Isolations - EPDM  
Ossatures bois  
Bardages - Terrasses bois - Parquets  
Aménagements intérieurs

Rue du Baty 5a - 5530 Yvoir - [rgtoitures@hotmail.com](mailto:rgtoitures@hotmail.com)

**TOITURES  
CHARPENTES  
ZINGUERIE  
BARDAGES  
PLATE-FORME EPDM**

**LUC DELHAYE**

**083/69 90 34**

**DURNAL**

rue Bonny d'Auban 33  
[www.toitures-luc-delhaye.be](http://www.toitures-luc-delhaye.be)

Service d'aide-ménagère  
Centrale de repassage

Infos :  
071/700671

**GERPINNES  
LANEFTE  
BOIS-DE-VILLERS**

**Picobeleau**  
ENTREPRISE DE TITRES-SERVICES

[www.picobeleau.net](http://www.picobeleau.net)  
[info@picobeleau.net](mailto:info@picobeleau.net)

Prêts - Placements - Assurances

**Sprl Stéphane Schmitz**

Stéphane SCHMITZ  
Licencié en Droit

Vacances en vue ? crédit, assurance annulation,  
assistance auto/personnes, vol bagages ...

**Tél. : 082/61.37.36**

[stephane@assuranceschmitz.be](mailto:stephane@assuranceschmitz.be)  
F.S.M.A. 66480 A-cb - RPN 0877.526.831  
Emprunter coûte aussi de l'argent